ROUBAIX

CARNAVAL D'ÉTÉ

Le Carnaval d'été qui aura lieu le 26 juillet prochain dans la bonne ville de Roubaix, promet d'avoir encore plus d'éclat que celui de l'an dernier, et l'on peut dire !

De toutes parts affluent les adhésions de tous ordres et organisations sociales, groupes et chars. C'est un entrain réjouissant, c'est la fièvre déjà ! Qu'on y songe : il y a cette année plus de dix mille francs de prix en espèces et de primes, objets d'art, médailles et plaquettes, diplômes, de quoi tenter bien de légitimes ambitions, n'est-il pas vrai.

On nous promet des merveilles s'il faut en croire certaines indiscrétions qui nous permettent d'assurer qu'on verra assurément d'ingénieux travestissements, d'originales pochades, de jolies choses, de vraies trouvailles !

Une décision qui a été accueillie avec joie c'est celle qu'a prise le Comité civil des fêtes de limiter le parcours de façon à avoir un itinéraire rigoureux et officiel. Cela permettra à toute la foule de s'éparpiller le long du trajet, d'éviter les cohues et les encombrements aux carrefours, aux abords des tribunes cela permettra surtout à tout le monde de voir et d'admirer en évitant les poussées et l'écrasement. Bravo pour cette bonne mesure, fort sage, que réclamaient impérieusement nos cent mille visiteurs de l'an dernier.

Le soir, après le bal populaire, la fête de gymnastique et les illuminations, il y aura grand gala à l'Hippodrome, un bal paré et travesti, ouvert à tous où des attractions inédites viendront jeter une note piquante au milieu de l'animation générale.

De nombreux concurrents s'apprêtent à rivaliser de richesse dans les costumes pour enlever de haute lutte les bannières artistiques que le Comité offrira aux plus beaux atours.

Disons-le de suite, le Carnaval d'été est entièrement libre, tout le monde peut se déguiser, se travestir, qui n'est tenu de concourir et l'on peut très bien endosser l'arlequin séculaire ou le pierrot blafard sans participer au concours officiel qui exige l'inscription préalable.

C'est pourquoi le bal de gala de l'Hippodrome verra sans doute de merveilleux costumes qui n'auront pas figuré au concours et qui se seront réservés pour la joie des yeux et le plaisir de ceux qui assisteront au bal.

La superbe affiche du Carnaval d'été va paraître sous peu, nous prions les personnes désireuses de s'en procurer des exemplaires d'en aviser à l'avance le Comité civil des fêtes, à la mairie, afin qu'il puisse, avant tirage, être tenu compte de leur demande. (Prix de vente : un franc).

Pour tous renseignements, inscription, demande de réduction au chemin de fer, etc., s'adresser à la mairie de Roubaix où le règlement du concours est délivré gratuitement.

***

Une réunion générale du Comité d'organisation aura lieu aujourd'hui jeudi à 6 heures et demie du soir, à la Mairie. — Ordre du jour : Examen du parcours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Une réunion de la 2e commission ainsi que des 2e et 3e commissions, aura lieu aujourd'hui, à 5 heures et à 5 heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour de ces deux réunions : 2e commission : Éclairage public ; installation de becs Auer dans un certain nombre de rues (suite). — Voirie municipale ; plan général d'alignement ; rue de Cohem ; modification d'alignements.

2e et 3e commissions : Voirie municipale ; alignements ; cession de terrain à la voie publique, rue de l'Epeule ; métré-estimation et acte de vente ; approbation ; alignements, rue du Pile ; cession de terrain à la voie publique ; métré-estimation et acte de vente ; approbation ; rue de la Gare, aliénation de terrains ; proposition de MM. Delcourt et Salembier ; éclairage des rues ; fourniture de candélabres en fonte ; marché de gré à gré ; approbation ; place de la Fraternité ; construction d'un hangar d'aqueduc ; devis et bordier des changes ; approbation. — Service de la Voirie ; budget de 1907 ; augmentation de dépenses ; virement de crédit. — Parc de Barbieux ; exécution d'ouvrages en rocaille ; demande d'autorisation de traiter. — Entretien des promenades et jardins publics : fourniture d'engrais ; marché de gré à gré ; approbation. — Contentieux : indemnité réclamée par la société du canal de l'Espierre.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — REUNION DU 15 JUIN 1908

Le Comité de la caisse de chômage s'est réuni à la mairie le 15 juin 1908, à 6 heures et demie du soir. En l'absence du président et du vice-président, empêchés, la séance a été présidée par M. Henry Ternynck, membre présent le plus âgé. Etaient présents : MM. Henry Ternynck, Charles Debossère, Emile Degand, Jules Gressier, Albert Prouvost, Joseph Wilbaux, A. Borrez, Hubert Mesplomb. Absents excusés : MM. Edouard Roussel, malade, Edouard Duquenne, Félix Chatteleyn, Gilbert Sayet, François Roussel, Léon Lefebvre. Absent non excusé : M. Henri Lefebvre. Le président donne lecture d'une lettre de M. Henri Lefebvre, dans laquelle celui-ci déclare ne pas partager l'opinion de la majorité du comité et donne sa démission de membre de ce comité. Acte est donné de cette communication. Constitution de la personnalité civile. M. le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord par laquelle ce haut fonctionnaire fait connaître qu'il a déjà rappelé à M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, la question d'organisation de la caisse de chômage de Roubaix. M. le Préfet ajoute qu'il lui a signalé à nouveau cette affaire en priant de lui adresser des instructions dans le moindre délai possible. Acte est donné. Henry Ternynck donne connaissance au Comité des demandes de participation aux bénéfices du fonds de chômage émanant de « Le Syndical des ouvrières textiles et la société de secours mutuels » Le Pain Quotidien ». Les statuts déposés seront examinés par le bureau qui fera ensuite des propositions en vue de l'admission définitive de ces associations. M. Debossère, secrétaire, est prié d'accuser réception aux signataires de ces deux demandes. M. Emile Degand, trésorier, fait connaître qu'il a, dans le courant du mois écoulé, effectué les premiers versements à la société « L'Employé ». Ces versements constituent la mise en marche effective de l'institution. Le taux de la majoration qui ensuite montera à 50 % pour le mois de juillet 1908 et la séance est levée à 7 heures 20 minutes.

SAVON du CONGO blanchit du teint Victor VAISSIER

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — GROUPE TEINTURE

La prochaine réunion du Groupe Teinture aura lieu le 17 juin, à 8 heures précises, au local de l'Association, 55, rue Neuve, à Roubaix. M. Henri Deschamps, fabricant de colle à Roubaix fera une conférence sur le sujet suivant : « De la fabrication des colles, des gélatines et de leurs applications ». Leur emploi dans l'apprêt des fils et des tissus ». Un membre du Groupe Teinture, M. L. Trolin, contremaître à Villeurbanne, a bien voulu envoyer une étude sur la « Charge des Soies ». Etude qui est également portée à l'ordre du jour.

***

La Badische Anilin et Soda-Fabrik a invité le Cours de Teinture de l'Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix, ainsi que les membres de l'Association des Anciens Elèves, à visiter à l'époque des vacances, ses établissements de Ludwigshafen, ville industrielle, située sur les bords du Rhin, dans le Palatinat, vis-à-vis de Mannheim, le plus grand port fluvial de l'Allemagne. Adresser les adhésions à M. Henri Lagache, professeur, Cottage des Glycines, Rouges-Barres, près Lille.

COLLEGE DE JEUNES FILLES

Un nouveau congé de un mois est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à Mlle Mercier, institutrice primaire au collège.

PETITES NOUVELLES

— Le jeune Joseph Brien, âgé de sept ans, demeurant rue Desaix, entre Lavoisier, 2, s'est fracturé le crâne en tombant d'une chaise ; le blessé est à St-Vincent.

— Procès-verbal pour violences réciproques à M. Gyssel à la charge des nommés Julien Herman, 18 ans, chauffeur d'usine, rue du Champ-de-Mars, à Lys-les-Lannoy, et Florentin Lambert, 18 ans, employé, rue de l'Alma, 189.

— Un poignard, Mme Philomène Godefroid, rue 8, 14 ans, demeurant rue Archimède, 85, a été admise à la Fraternité pour une fracture du bras droit.

— Mardi vers onze heures du soir, dans la salle des Pas-perdus de la gare, un audacieux malfaiteur a dérobé la montre en or de M. Depeauw-Mary, comptable, demeurant rue Daubenton, 190.

— M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête au sujet d'un vol de fil de bronze commis au préjudice de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, en ligne de Tourcoing-Somain, près de l'arrêt du Lapeyeur.

GRANDE FANFARE

Voici le programme du concert qui sera donné par la « Grande Fanfare », le dimanche 21 courant, au Parc de Barbieux, et le jeudi suivant, place de la Nation : Première partie : Les Quatre Quartiers, allegro (H. Gandino) — Premier rêve, ouverture, Lecoux — Lakmé, fantaisie, (Delibes) — Clémence, polka pour piston, soliste : M. Henri Petit (XXI). — 2e partie : Sélection sur le Cid (Massenet) — Ballet Hongrois (Ganne) — Marche héroïque des Ba'kans (Jo'aert).

Etat-Civil

NAISSANCES. — Paul Descat, rue de l'Epeule, 41 — Henri Soulin, rue Ingres, 5 — Georges Lechantre, rue du Caire, cour Saint-Henri, 10 — Odette Page, rue de Lannoy, 600 — Robert Page, même adresse.

DÉCÈS. — Céline Bariel, 9 jours, avenue Julien Lagache — Marie Degeyter, 17 ans rue Linné — Silvie Poricles, 79 ans, sans profession, rue de Blanchemaille.

TOURCOING

L'ACCIDENT MORTEL DE LA RUE DESURMONT

Hier matin ont eu lieu les obsèques de M. Frédéric Bernaert, le vieillard pensionnaire des Hospices, qui fut victime, dimanche matin, rue Desurmont, d'un accident de voiture qui lui coûta la vie. Un grand nombre de pensionnaires des Hospices s'étaient joints à la famille pour conduire leur vieux compagnon à sa dernière demeure.

JEUNE CYCLISTE TAMPONNÉ PAR UN CAR

Hier, vers 8 heures, un jeune homme de 15 ans, René Lyson, élève du Lycée de Tourcoing, venait de la Grande-Place en bicyclette. Il voulut contourner un tramway de la ligne du boulevard qui était en stationnement, mais il n'avait pas vu qu'à ce même moment arrivait sur la voie à côté un autre tramway. Projeté sur le sol il fut relevé avec des plaies contuses à la tête, aux bras et aux jambes, mais sans grande gravité cependant. Le jeune homme reçut des soins à la pharmacie de M. Boyaval et fut reconduit ensuite à son domicile, rue St-Pierre, 88.

UN DOMESTIQUE QUI TOMBE SUR LES POINTES D'UNE GRILLE DE FER

Un domestique au service de M. Irénée Fourré, entrepreneur de transports, rue de Guisnes, était allé conduire un camion chargé de balles de laine chez M. Edouard Leclercq, rue de Guisnes. En roulant pointer ses balles il perdit l'équilibre et tomba sur les pointes d'une grille de clôture. Il a été atteint de plaies pénétrantes de la cuisse droite.

M. le docteur Debuchy qui a donné ses soins au blessé a pratiqué la suture des plaies. La guérison demandera une quinzaine de jours.

LA DUCASSE DU GRAND-PLAISIR

La ducasse de ce quartier s'annonce comme devant être particulièrement brillante cette année et les promeneurs seront nombreux si le temps veut bien se mettre de la partie.

Le samedi soir, la ducasse s'ouvrira par une grande retraite aux flambeaux avec le concours de l'Harmonie du Grand-Plaisir et de la Société vélocipédique « La Pédale Tourquennoise ». — Le dimanche à 6 heures du matin, concours de pinsons. L'après-midi à 4 heures, ascension d'un ballon. Des jeux divers auront lieu dans les estaminets.

Le soir, grand bal.

Déjà de nombreux forains s'installent sur les terrains des rues de Dijon et Duguesclin.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— François Dewisch, 15 ans, tireur de corde chez M. Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, a été atteint de plaies par écrasement du médius et de l'annulaire gauches par un coup d'écluse de moteur. Docteur Deshonnets, 19 j.

— Dans la même établissement, M. Guillaume Vanmael, 42 ans, tisserand, a été contusionné à la face dorsale du pied droit par la chute d'un poids. Docteur Deshonnets, 12 jours.

— Chez MM. Paul Jongler et fils, filateurs de laine peignée, rue de la Blanche-Porte, un ouvrier a heurté la main gauche contre la corde de main douce de son métier. Plaie contuse de la phalangette de l'index. Docteur Ladus, 8 j.

— M. Jules Debruycker, 37 ans, chargeur au service de M. Irénée Fourré, entrepreneur de transports, rue de Guisnes, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire en soulevant un fardeau. Docteur Debuchy, 10 jours.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 14 et 15 juin la caisse d'épargne de Tourcoing et ses succursales a reçu 43.803 francs de 267 déposants. Trente-deux nouveaux livrets ont été ouverts. La caisse a remboursé 41.561 fr. 68 à 186 déposants dont 21 ont été soldés.

Il y a pas eu séance à Halluin en raison de la ducasse.

LES CONCERTS PUBLICS D'ÉTÉ

La Fanfare du Point-Central exécutera le dimanche 21 juin 1908, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la Place Thiers, les morceaux suivants : 1. Les Clairons de 89, défilé, Sinoquet — 2. Corège du Prince Carnaval, Louis Montagne — 3. Jane, valse de concert, Georges Roullet — 4. Marche nuptiale du Songe d'une nuit d'Eté, Mendelssohn — 5. Le Cor, poème pittoresque de Flégier, arr. par Rouveirolis (Soliste : M. Lobelle Arthur) — 6. Les Saltimbanques, fantaisie, Louis Ganne.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Liagre Jules, rue St-Blaise, 27 — Montagne Georges, rue du Pont-de-Neuville, 89 — Flipo Hélène, rue de Fleurus.

DÉCÈS. — Vanrymbeke André, 11 ans, rue de Gand, 648 — Glorieux Charles, 65 ans, rue de Croix, 31.

AUTOUR DE LILLE

BAISIEUX. — L'Association Amicale de l'Ecole publique de garçons offrait, le 14, chez M. Eugène Hespel, estaminet de la Maison Commune, son premier banquet annuel, sous la présidence d'honneur de M. Philémon Ras, conseiller municipal. C'est grâce à une subvention de cette ville que le président, M. Charles Chenelle, a, par une allocution, remercié, au nom de l'Association, MM. les membres honoraires d'avoir bien voulu participer au banquet et, par leur générosité, rendre la société plus prospère, espérant qu'ils continueront à la seconder afin qu'elle devienne de plus en plus forte. La fête s'est terminée dans la plus franche gaîté.

ARMENTIERES. — Lundi après-midi, vers 3 h., un vélo, appartenant à M. Desprez, huissier, a été dérobé sous la grand'porte de son habitation, rue Nationale. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police.

ARMENTIERES. — Mardi matin, vers 7 h. 1/2, à la filature Lourme et Thilleur, boulevard Faidherbe, un ouvrier maçon de la maison Debosque-Bonte, M. J.-Bte Dufloz, 52 ans, demeurant à La Chapelle d'Armentières, a fait une chute de quatre mètres sur un las de briques. M. le docteur Vincent a constaté que la victime de cet accident avait plusieurs côtes fracturées.

— Un nommé Auguste Delamilliere, 50 ans, ouvrier peintre, a été arrêté pour vol d'une somme de 4 francs, commis au préjudice de Mlle Coumacker, épouleuse, rue Marle.

NIEPPE, (Section du Pont). — Jeudi 18 juin 1908, à 8 heures du soir. Concert donné par la Fanfare du Pont-de-Nieppe, sur le kiosque du Casino, sous la direction de M. Deter.

Programme : 1e partie : 1. Spearmint (allegro (Turine) — 2. Lohengrin, fantaisie (Wagner). — 3. Mlle Bellina, polka pour piston (Allier), soliste M. E. Chausselet. — 2e partie : 1. Un doux Rêve, valse (Bleasberg) — 2. Grande Polonaise de Concert (Paré) — 3. Le Moulin de la Forêt Noire (Eilenberg). En cas de mauvais temps, le concert aurait lieu 8 jours plus tard.

HOUPLINES. — La compagnie des sapeurs-pompiers célébrera dimanche 21 juin prochain sa fête annuelle. Le banquet traditionnel réunira les notabilités, les membres honoraires et les pompiers, et la commission s'est de nouveau assuré le précieux concours de l'Original Léon, le comique populaire lillois, dont le répertoire fait chaque année les délices des convives.

LA MADELEINE. — La société de tir « La Madeleinoise » a procédé au renouvellement de sa commission ainsi composée : président, M. Fauchet ; vice-président, M. Emile Cordonnier ; trésorier, M. J. Convert ; secrétaire, M. Laurent ; chef de section, M. Humez ; commissaires, MM. Bauduin, Dupire, Fol Léon, Grenier, Mahieu, Monnier, Morenval, Mourel. Nous engageons les amateurs de tir à se faire inscrire à la « Madeleinoise » société essentiellement patriotique et donnant à ses sociétaires de nombreux et attrayants concours. Siand : café du Comte de Lille, à la Madeleine, ouvert le dimanche, de 10 heures à 7 heures du soir, armes et munitions à la disposition des amateurs.

WATTIGNIES. — La séance du Conseil municipal a été tenue sous la présidence de M. Simon Duriez. Etaient absents : MM. Malfait et Burié, excusés. Le Conseil adopte le budget primitif de 1908. Il vote une augmentation de 50 francs au garde champêtre et au secrétaire de mairie. Il adopte le budget du Bureau de bienfaisance, tel qu'il a été proposé. La question relative à l'agrandissement du cimetière est ajournée, en vue d'une étude plus complète.

Le Conseil fixe la fête des écoles au 28 juin. Lecture est donnée des dépenses et recettes relatives à la commune et au Bureau de bienfaisance. Pour la commune, les recettes ordinaires et extraordinaires sont de 31.612 fr. 57 ; les dépenses de 31.612 fr. 57. Pour le Bureau de bienfaisance, les dépenses s'élèvent à 4.554 fr. et les recettes à 4.554 fr.

CYSOING. — Le conseil municipal s'est réuni hier soir, à huit heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de son sympathique président M. Paul Delepoulle, maire. Tous les conseillers étaient présents, à l'exception de MM. Descoitre, Maressaux, Masquelier et Delaunay. M. Quevreux a été nommé secrétaire pour la session. L'ordre du jour de cette séance comportait trois importantes questions : 1° Erection d'un monument à la mémoire des enfants de Cysoing morts au service de la Patrie, de la République ou de la loi. 2° Substitution de l'éclairage à l'acétylène par le gaz ou l'électricité ; 3° les budgets.

En ouvrant la séance, M. le maire manifeste ses regrets de ne pas avoir pu réunir le conseil plus tôt, mais il fait remarquer que ce retard est dû à ses multiples occupations commerciales. Il fait appel au bon sens de ses collègues pour faire aboutir les importantes questions qui leur sont tout local de manière à donner pleine et entière satisfaction à leurs concitoyens qui ont bien voulu les honorer de leur confiance.

A la mémoire des victimes du devoir. — M. André Dewauvrain, propriétaire à Cysoing, ex-maire et actuellement conseiller municipal de cette ville, offre à cette dernière les fonds nécessaires pour ériger sur la place Faidherbe un monument à la mémoire des enfants de Cysoing morts pour la Patrie pendant la guerre franco-allemande, et pour ceux qui perdront la vie à l'avenir en défendant la France, la République ou la loi. A cette proposition le donateur joint les conditions suivantes : Le monument sera érigé place Faidherbe, à l'endroit le plus convenable pour ne pas gêner la circulation des chevaux et voitures et ne portera aucun insigne religieux. Une commission sera nommée pour l'achat et l'érection du dit monument et sera présidée par M. le maire. Elle comprendra cinq membres dont le donateur devra faire partie. La prix du monument et la mise en place pourront s'élever au maximum à 3000 francs (trois mille). La dépendance entière sera réglée par M. André Dewauvrain, et la ville de Cysoing paiera à partir du jour de ce paiement un intérêt annuel de 4 % au donateur pendant toute son existence, pour un mandat sur la caisse municipale. A partir du jour du décès de M. Dewauvrain, les intérêts cesseront, et le monument restera la propriété de la ville de Cysoing, qui n'aura plus rien à payer à qui que ce soit. Si M. Dewauvrain venait à décéder pendant la construction ou même le jour qu'il aurait été commandé, ses héritiers seraient obligés de le laisser aux mains de l'entrepreneur et de payer ce dernier sans avoir à réclamer aucun intérêt à la ville de Cysoing qui sera propriétaire du dit monument.

Cette proposition avantageuse pour la ville de Cysoing, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité. La commission nommée pour collaborer au projet se compose de MM. Paul Delepoulle, Abelard Duriez, Léandre Dumoulin, André Dewauvrain, le donateur, et Augustin Delourme.

Une réunion aura lieu sous peu pour l'étude du projet.

L'éclairage public au gaz a été adopté par l'assemblée dans les meilleures conditions possibles pour la ville.

A partir de l'année prochaine, la ville sera entièrement éclairée au gaz de houille. Il est à noter que la société Winckert, de Paris, rue Etienne Marcel, 38, qui est concessionnaire. La société proposait tout d'abord l'installation de 50 becs de 70 bougies, à raison de 30 francs par 1000 heures d'éclairage. Ces becs ne fonctionnant pendant six mois, du 1er octobre au 1er avril, c'est-à-dire pendant toute la durée de l'hiver, on évaluait une dépense annuelle de 1500 francs. L'éclairage ne fonctionnant pas le mercredi ne répond plus suffisamment aux besoins de la cité bien que coûtant déjà 900 fr. à la commune. L'installation de l'usine et toute la canalisation resteront à la charge de la société concessionnaire pendant les trois mois qui suivront l'approbation du projet par M. le préfet du Nord. les habitants de Cysoing profiteront de l'installation gratuite de canalisation. Seuls les appareils intérieurs resteront à la charge des consommateurs. Le contrat aura une durée de trente années. M. le maire donne lecture de toutes les clauses du Conseil et les discute une par une avec le directeur de la société concessionnaire. Tout est spécifié méticuleusement et les conseillers ont toutes les explications nécessaires. Après avoir exposé ainsi tout le projet dans ses moindres détails, M. le maire donne communication d'un contrat d'une autre localité de l'Est où la même société avait consenti des conditions de faveur. M. le directeur de la société fait remarquer que ce marché n'a pas été traité par lui et qu'il n'en a jamais eu connaissance. Il fait aussi observer que la localité en question compte une agglomération du double de celle de Cysoing et que dans ces conditions cette dernière trouve proportionnellement de plus grands avantages. MM. Paul Delpoulle et Dewauvrain veulent bien traiter avec la société Winckert, mais dans les mêmes conditions que l'autre commune. Le directeur, tout d'abord décidé à abandonner la partie, consent successivement divers prix et après un marchandage, finit par traiter le marché au prix de 27 francs 1000 heures d'éclairage. La ville de Cysoing aura donc l'éclairage public pour le budget de 1350 francs. Il faut dire que M. le maire a maintenu jusqu'au bout sa proposition et qu'il n'a pas pris part au vote. Lorsque la consommation atteindra 300.000 mètres cubes, la société s'engage à abaisser le prix à 25 francs les mille heures d'éclairage.

La retraite de M. Cauwez, percepteur de Cysoing. — Sur la proposition de M. le maire, le Conseil municipal présente à M. Cauwez, percepteur et receveur municipal, mis récemment à la retraite, ses regrets les plus sincères de le voir obliger d'abandonner ses fonctions qu'il a remplies avec tant de dévouement et de loyauté. Il lui exprime franchement sa plus vive reconnaissance pour avoir secondé le maire dans sa bonne gestion des intérêts de la ville de Cysoing. M. le maire prie le secrétaire de mairie d'ajouter cette adresse au procès-verbal de la séance.

Un règlement sanitaire concernant l'état des cours, sentiers, impasses, les dépôts d'immondices et l'écoulement des eaux est pourvu en vertu d'une lettre préfectorale. M. le maire fait observer que le désir de M. le préfet a été prévu et que ce règlement est en vigueur à Cysoing depuis de nombreuses années.

La question budgétaire les renvoyée à une séance ultérieure en raison du manque de temps. Diverses questions d'une importance secondaire ont été adoptées sans discussion.

DON. — Dimanche dernier, a eu lieu une belle manifestation républicaine pour l'installation du nouvel et sympathique adjoint M. Félix Poissonnier. A l'exception de six ou sept boulevardiers, parmi lesquels les trois réactionnaires de Don, la municipalité avait tenu à venir fêtiche le premier magistrat qui, cette fois au moins, représente la majorité des électeurs du hameau. Les deux sociétés de musique et la société de gymnastique ont participé à la fête. Un grand nombre d'amis les accompagnaient et beaucoup de curieux des localités environnantes. Cet ensemble formait un imposant cortège qui fit le tour du village au sons de pas redoublé entraînant. Au retour une magnifique corbeille a été remise à M. F. Poissonnier. La fête s'est terminée après quelques mots aimables de MM. Charlemagne et Alexandre Marcy.

Sports et Jeux

SPORT HIPPIQUE

Société des Courses de Lille

Nous publierons dans un prochain numéro les engagements nombreux et intéressants pour la 2e réunion des courses de Lille, du dimanche 21 juin à 2 heures 1/2.

Pour faciliter ses opérations de contrôle, le Comité d'administration de la société des courses nous communique l'avis suivant, réglant le service des entrées sur l'hippodrome du Bois de la Deûle, savoir :

Toutes les cartes, sans exception, doivent rigoureusement être portées d'une façon ostensible.

Toute carte nominative ou numérotée portée par une autre personne que le titulaire sera supprimée et le porteur devra payer l'entrée.

A la sortie, se munir au contrôle d'une contremarque.

La carte poinçonnée ou la carte dont le talon a été détaché, qui ne serait pas accompagnée à la rentrée de la contre-marque délivrée à la sortie sera rigoureusement refusée.

Les cartes ou contre-marques égarées n'étant pas remplacées, donneront lieu à nouveau paiement d'entrée.

Il n'est pas délivré de contre-marques de sortie pour la pelouse. Toute personne désirant y rentrer après en être sortie devra payer son entrée à nouveau.

Pour tenir lieu et être tenu au paiement de l'entrée, le personnel de service accompagnant les chevaux des propriétaires ne pourra sortir de la limite des écuries et pénétrer ailleurs dans l'hippodrome, sans y être obligé par des soins immédiats et justifiés à donner aux chevaux.

JEU DE BALLE

A Lille. — Le 14 juin, ouverture du concours de 3e série, à 2 h. ½. Lille (Renaud), se met au jeu contre Anzin (d'Alençon). Cette dernière partie, jouant d'une façon régulière, gagne facilement par 8 jeux à 4. Les Lillois ont bien chassé.

A 5 h. ½, Flines-lez-Raches (Dupuis), joue contre Orchies (Vaubon), et fait bonne contenance ; les jeux sont disputés point par point, mais Orchies reste gagnant par 8 jeux à 6 et 40 ; 40 quinzes pour 39, à 5 heures, Anzin se présente contre Orchies. Cette partie a des livrées plus adroites et deux bons bons cordiers, joueurs de service ; elle prend l'avance dès le début et gagne par 10 jeux à 6 et 40. A citer dans Orchies : Montigny, Lodigeois pour la livrée, le grand milieu Maillard pour le rechat. Dans Péruwelz, Delécaut a très bien chassé, mais n'a pas été seconde par ses partenaires.

TIR

Carabiniers de Lambersart

A l'occasion de l'inauguration de son nouveau stand situé dans les jardins du café de la Laiterie, avenue de l'Hippodrome, la Société des Carabiniers de Lambersart a l'honneur d'inviter tous les tireurs à assister à son concours de tir à la carabine, qui commencera le dimanche 21 juin 1908. Nombreux prix. (Tramways M).

COLOMBOPHILIE

A Haubourdin. — L'Hirondelle, dont le siège social est chez A. Baumann, rue Sadi-Carnot, 74, organise, le dimanche 21 juin, un grand concours sur Chantilly. 150 francs de prix d'honneur.

A Lille. — Un concours, 11 fr. pour 30 fr., aura lieu le 21 juin, chez M. Durand, rue de Flandre, 64. Avis aux sociétés.

Les Loteries de la Pochette

VILLE DE ROUBAIX

Les lots de 50 francs

(SUITE)

3314302	3310948	3323926	3328588	3330382
3314404	3317689	3358953	3363007	3363059
3329806	3329117	3390728	3396146	3401611
3408091	3416518	3431467	3445660	3446130
3455495	3457516	3458886	3463110	3465330
3466318	3472020	3479108	3480473	3480717
3484613	3484991	3485228	3485720	3486669
3492788	3496482	3517795	3520051	3524397
3525021	3528232	3529957	3545446	3546671
3548158	3549309	3556946	3566042	3567315
3569193	3569199	3584422	3589113	3589221
3596843	3605129	3606407	3606156	3617755
3619122	3623471	3624211	3629756	3631891
3632619	3652150	3655206	3660461	3661185
3661564	3666281	3668851	3675414	3677858
3681021	3690141	3699726	3706041	3710730
3719192	3720425	3736317	3736889	3740619
3742888	3744722	3744786	3747636	3749310
3762434	3765337	3780280	3781473	3795528
3807656	3811144	3811446	3824303	3829662
3831478	3835281	3838482	3836354	3843955
3848276	3848577	3595358		

De midi à midi 40, il a été extrait des roues les numéros suivants, gagnant chacun 50 francs :

55532	70190	83827	87421	110662
117319	120470	127877	128968	133270
141078	145797	146098	164199	165037
180044	200557	212102	217519	223988
224410	229603	240180	244861	254551
274345	286388	294301	301878	317160
321735	323033	340359	363727	366148
371248	371532	376393	378953	384469
392481	417427	424936	433181	433831
444451	459944	481812	490333	490649
499536	498877	504274	560104	565617
567369	587407	644488	644528	658530
674592	680040	608477	630211	635385
641245	646428	674443	683775	697596
716496	725592	730707	736675	750112
751633	753807	762654	769405	784359
787585	794120	796302	802164	804760
821672	829208	832881	880034	880240
880397	887991	917864	922021	923462
952415	959663	963679	964149	995008
1005936	1017858	1021370	1025528	1044065
1056294	1067365	1070141	1054281	1057710
1058455	1060223	1061586	1062479	1068114
1077214				
1079805	1091644	1109480	1117509	1135751
1136359	1164363	1167889	1171044	1183107
1192072	1205497	1214469	1220432	1223219
1237831	1241731	1251421	1267016	1273128
1332279	1376080	1387823	1391079	1392550
1362158	1368343	1372168	1373499	1378294
1382676	1383815	1411851	1416394	1430742
1449442	1450817	1454929	1457302	1458228
1468549	1481818	1483636	1493876	1473855
1480066	1501554	1502981	1505849	1521726
1524185	1526359	1534064	1554007	1563586
1573117	1576179	1577751	1578208	1584107
1604739	1605354	1615418	1627854	1631299
1632606	1637329	1642214	1643855	1655760
1658880	1659349	1682647	1695545	1699831
1710026	1713986	1729719	1737335	1748499
1750303	1752992	1753160	1756231	1759995
1777231	1796501	1796047	1808948	1804128
1818057	1819087	1819254	1819685	1858882
1862785	1883332	1893929	1907855	1927054
1932222	1940216	1953864	1954760	1971467
1976129	1985305	1985150	1992958	1995298
2000083	2026512	2030037	2043231	2058275
2062317	2072507	2076488	2098127	2120910
2122619	2130684	2141741	2142714	2149904
2159170	2161355	2151257	2151331	2151533
2152065	2155554	2178253	2201535	2203817
2211955	2219067	2223900	2231708	2248616
2249443	2256658	2266220	2266559	2272990
2292535	2296008	2296379	2303632	2318530
2321085	2322281	2315804	2348309	2352370
2375859	2379710	2388157	2398147	2402587
2415422	2431308	2441221	2451169	2453679
2458027	2459164	2466821	2468026	2475251
2486193	2488215	2492164	2493487	2500876
2523061	2541777	2542204	2543234	2548252
2562199	2562380	2566167	2566616	2577248
2577810	2585202	2587297	2590975	2595972
2604033	2617007	2619620	2622973	2632405
2638222	2643626	2648298	2648326	2650810
2686739	2699148	2701527	2703990	2704246
2716667	2746055	2746255	2763800	2772394
2800359	2805086	2806325	2811873	2818177
2832456	2843304	2855911	2868014	2877981
2880068	2882820	2906527	2914284	2942207
2944088	2944493	2948377	2953750	2954640
2966261	2981387	2970358	2970772	2991004
2999709	3031647	3041800	3058961	3102416
3105909	3121357	3129040	3138945	3150885
3153918	3173306	3181366	3196622	
3212161	3213370	3213370	3216772	3219251
3223388	3227563	3240798	3242773	3273184
3290346	3310359	3318985	3325909	3329758
3355685	3348790	3362866	3371594	3391752
3351904	3379814	3396981	3403253	3404108

3406333	3405010	3407187	3413665	3413948
3423885	3425020	3430044	3432948	3435280
3448351	3450080	3453706	3454024	3456013
3460225	3474377	3478388	3482804	3483971
3495708	3497343	3494109	3491160	3493759
3495975	3500006	3503777	3502760	3509105
3542781	3543291	3545072	3547506	3559178
3559833	3576290	3581651	3585821	3586016
3597641	3603306	3604154	3623819	3640459
3644043	3651457	3652225	3665323	3669850
3684524	3700930	3702315	3704439	3707912
3714176	3727102	3728950	3729280	3734314
3736974	3738800	3743385	3744308	3747905
3748508	3761987	3762702	3776941	3780316
3780786	3784121	3813612	3818034	3828518
3835916	3837011	3839193	3843020	3849750

15 numéros supplémentaires publiés dans leur ordre de sortie, et destinés à remplacer les numéros sort